

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DENIERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE. — ACTES OFFICIELS. — Nominations de commissaires et syndics d'écoles. — PÉDAGOGIE : Conférence de M. J. B. Cloutier aux instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval. — L'éducation est l'art de développer les bons instincts et d'étouffer les mauvais, par J. C. Girard. — Pratique anti-pédagogiques. — PARTIE PRATIQUE : I, Dictée — Les devoirs envers autrui. — II, Dictée. — Le chat (*suite.*) — III, Dictée, portrait de La Rochefoucault, fait par lui-même. — Devoir d'élèves. — Recherche des contraires. — Arithmétique — Problèmes. — DIVERS : L'imprimerie. — Longueur de la vie de certains animaux. — Annonces.

Comté d'Ottawa, Cantley. — M. Daniel Birt, en remplacement de M. John Thibert.

Comté de Wolfe, Garthbey. — M. Hyacinthe Hogue, en remplacement de M. Onésime Trotter.

— 000 —

PÉDAGOGIE

Conférence de J. B. Cloutier aux instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.

Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil, en date du 25 février courant (1885), de nommer MM. Alex. Beaton et James Calquhoun, commissaires d'écoles pour la municipalité de Harrington No. 2, dans le comté d'Argenteuil.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 7 février courant, (1885), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Chicoutimi, Canton Normandin. — M. Joseph Lacasse, en remplacement de M. Octave Boutin.

Monsieur le président et messieurs,

Quelles sont les branches auxquelles on doit donner plus d'attention à l'école primaire ?

Cette question, messieurs, est pleine d'actualité et mérite, à plus d'un titre, d'attirer la sérieuse attention des instituteurs, car elle comprend, à elle seule, une partie de la pédagogie. En effet, l'importance plus ou moins grande que tout directeur d'école devra attacher à telle ou telle branche, proviendra de sa plus ou moins grande connaissance de la science de l'enseignement.

Tout éducateur vraiment digne de ce nom, pour remplir avec succès les devoirs qui lui sont dévolus, doit agir d'après des principes généraux, des règles fixes établies par ses devanciers; ces principes et ces règles doivent le guider dans l'ensemble et les détails aussi bien que dans